

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/La-transition-energetique-ne-se-fera-pas-sans-la>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **La transition énergétique ne se fera pas sans la voiture électrique, montre une étude**

8 décembre 2017

## La transition énergétique ne se fera pas sans la voiture électrique, montre une étude



C'est l'étude indépendante la plus complète jamais parue sur l'impact environnemental du véhicule électrique. Réduire les impacts de fabrication, changer les usages... L'essor de la voiture électrique devra s'accompagner de changements importants pour mieux relever le défi environnemental et climatique, montre un rapport piloté par deux fondations environnementales, <[https://fnhsympmel.nfrance.com/%7Ek1010/vehicule\\_electrique.pdf](https://fnhsympmel.nfrance.com/%7Ek1010/vehicule_electrique.pdf)> la Fondation pour la nature et l'homme (FNH) et l'European Climate Foundation.

A certaines conditions, l'"électromobilité" pourra même accélérer la transition énergétique et rendre des services comme par exemple constituer une réserve d'électricité, relève cette étude inédite qui a impliqué pendant plusieurs mois un large panel d'acteurs (cinq ONG, Renault, Réseau de transport d'électricité, le fabricant de batteries Saft...)

La France compte quelque 130.000 véhicules électriques, et le gouvernement en prévoit plusieurs millions en 2030. Mais quel impact écologique cela aura-t-il in fine ? s'interroge l'étude qui a regardé l'ensemble du cycle de vie de ces équipements (hors minerais cependant). Selon le rapport, cela dépendra d'abord de l'origine de l'électricité utilisée et de "la sortie des énergies fossiles et nucléaire".

## **Réduire l'impact de la fabrication**

L'étude a comparé six véhicules berlines et citadines aux motorisations électriques, hybrides ainsi que deux véhicules thermiques. Aujourd'hui, une berline électrique émet près de deux fois moins (44% de moins) de gaz à effet de serre qu'une berline diesel (26 t équivalent CO<sub>2</sub> (CO<sub>2</sub>-eq) contre 46t CO<sub>2</sub>-eq), et une citadine électrique trois fois moins qu'une essence (12 t CO<sub>2</sub>-eq contre 33t CO<sub>2</sub>-eq). Mais en 2030, l'empreinte du véhicule électrique pourra varier entre 8 et 14t CO<sub>2</sub>-eq, en fonction notamment des choix énergétiques de la France.



Autre pré-requis, réduire les impacts de la fabrication : de la conception des batteries (réduire leur taille, nouvelles chimies....) au recyclage, en passant par l'optimisation des usages des véhicules. Parmi ses atouts environnementaux, le véhicule électrique peut aussi, quand il est stationné et en charge, importer et exporter une part de l'électricité contenue dans la batterie vers le réseau électrique. Ce qui peut "constituer un moyen de flexibilité complémentaire pour le système électrique", pouvant par exemple soulager un pic de consommation.

L'usage des batteries en seconde vie pour le stockage d'électricité est un autre moyen d'optimiser les ressources nécessaires à leur fabrication, et aussi un moyen de stockage complémentaire pour accélérer une transition énergétique qui s'annonce plus décentralisée.

Il a des "des marges de progrès sur le processus de fabrication" notamment, a commenté mercredi la présidente de la FNH Audrey Pulvar.

"Pour autant, nous ne pouvons faire l'économie d'une réflexion sur nos usages et la place du véhicule dans nos vies : plus de partage, de valorisation des transports en commun. Car remplacer chaque véhicule thermique par un véhicule électrique, c'est faire fausse route !"

Concernant l'impact sur les ressources en minerais (lithium, cobalt, nickel....) non inclus dans l'étude, Jean-Philippe Hermine, pour Renault, a répondu devant la presse qu'il s'agissait bien d'un enjeu, "environnemental mais aussi de disponibilité et de prix" pour les entreprises.

Alors "on travaille à des solutions comme le recyclage", dit-il, expliquant que par exemple "Renault loue les batteries (aux utilisateurs, NDLR) : on en reste propriétaire, avec la volonté de garder cette ressource pour refaire de nouveaux véhicules".